

NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

Ligue de hockey mineur de la Côte Nord

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT 1 AVIS DE MODIFICATION		
Page 6		
SECTION II – BY-LAWS	SECTION / PARTIE	PARTIE II – REGLEMENTS ADMINISTRATIFS
BY-LAW : MEETINGS	BY-LAW / REGLEMENT ADMINISTRATIF	REGLEMENT ADMINISTRATIF 5: RÉUNIONS
5.1	Article / Article	5.1
	Paragraph/ Alinéa	
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English) The League meets for regular meetings, during the season, on specific dates, as prescribed below: a) 1st Tuesday of October b) 3rd Tuesday of November c) 3rd Tuesday of January d) 2nd Tuesday of April At the request of 50% + 1 of the community clubs or at the request of HNB, the League meets for an extraordinary meeting. In case of inclement weather, the meeting will be held within 9 days, of the scheduled meeting. The District Directors are invited to participate in the meetings of the League as consultants.		Libellé actuel (français) La Ligue se réunit pour des réunions ordinaires, au cours de la saison, à des dates spécifiques, tel que prescrit ci-dessous : a) 1^{er} mardi d’octobre b) 3^e mardi de novembre c) 3^e mardi de janvier d) 2^e mardi d’avril À la demande de 50% + 1 des clubs communautaires ou à la demande de HNB, la Ligue se réunit pour une réunion extraordinaire. En cas de mauvais temps, la réunion aura lieu dans les 9 jours, de la date de la réunion prévue. Les Directeurs de Districts sont invités de participer à toutes les réunions de la Ligue en tant que consultants.
Proposed wording (English) The League meets for regular meetings, during the season, on specific dates, as prescribed below: a) 1st Tuesday of October b) 3rd Tuesday of November c) 3rd Tuesday of January d) 2nd Tuesday of April At the request of the League President, the League shall meet for an Extraordinary meeting. At the request of 50% + 1 of the community clubs or at the request of HNB, the League shall meet for an extraordinary meeting. The meetings will be held in-person or via teleconference. The District Directors and the Scheduler-Statistician are invited to participate in the meetings of the League as consultants.		Libellé proposé (français) À la demande de 50% + 1 des clubs communautaires ou à la demande de HNB, la Ligue se réunit pour une réunion extraordinaire. a) 1^{er} mardi d’octobre b) 3^e mardi de novembre c) 3^e mardi de janvier d) 2^e mardi d’avril À la demande du Président de la Ligue, la Ligue se réunit pour une réunion extraordinaire. À la demande de 50% + 1 des clubs communautaires ou à la demande de HNB, la Ligue se réunira pour une réunion extraordinaire. Les réunions auront lieu en-personne ou par téléconférence. Les Directeurs de Districts et le Programmeur-Statisticien sont invités de participer à toutes les réunions de la Ligue en tant que consultants.
Rationale for change (English)		Raisons du changement (français)

<u>Insertion after 1st paragraph:</u> When dates were specified for regular meetings, this was done so that Directors would know well in advance of the dates of upcoming meetings. The object was not to take away the right of the president to call a meeting, when there was a need. <u>Previously paragraph 2 now 3:</u> Change the word meets to shall meet to standardize text. <u>Previously paragraph 3 now 4:</u> In case of inclement weather, there is no longer a need to postpone a meeting. The meetings can be held via teleconference if the in-person meeting is impossible. <u>Previously paragraph 4 now 5:</u> To specify how the League is currently doing business	<u>Insertion après le 1^{er} paragraphe:</u> Lorsqu'on avait spécifié des dates pour les reunions ordinaires, cela avait été fait pour que les Directeurs sachent longtemps d'avance les dates des réunions à venir. L'objet n'était pas d'enlever le droit au président d'appeler une réunion, lorsqu'il y avait un besoin. <u>Auparavant paragraphe 2 maintenant 3:</u> Changer les mots se réunit à se réunira pour standardiser le texte. <u>Auparavant paragraphe 3 maintenant 4:</u> En cas de mauvaise température, il n'y a plus de raison de reporter une réunion. Les reunions peuvent avoir lieu via téléconférence, si une réunion en personne est impossible. <u>Auparavant paragraphe 4 maintenant 5:</u> Pour spécifier comment la Ligue mène présentement ses affaires.
--	--

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting or the November meeting, to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle ou la réunion de novembre, au secrétaire-trésorier.

NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

North Shore Minor Hockey League



Ligue de hockey mineur de la Côte Nord

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT

2

AVIS DE MODIFICATION

	Page 8	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
REGULATION 1: COMMUNITY CLUB REGISTRATION	REGULATION/REGLEMENT	REGLEMENT 1: INSCRIPTION DE CLUB COMMUNAUTAIRE
1.2	Article / Article	1.2
	Paragraph/ Alinéa	
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)
Membership fees must be sent by November 15 th to NSMHL. Cheques or money orders are to be made payable to North Shore Minor Hockey League.		Les droits d'adhésion doivent être envoyés avant le 15 novembre à la LHMCN. Les chèques ou mandat-postes doivent être libellés au nom de la Ligue de hockey mineur de la Côte Nord.
Proposed wording (English)		Libellé proposé (français)
Membership fees must be sent to the League upon receipt of the billing from the League sent by November 15 th to NSMHL. Cheques or money orders are to be made payable to North Shore Minor Hockey League.		Les droits d'adhésion doivent être envoyés dès que la facture est soumise par la Ligue avant le 15 novembre à la LHMCN. Les chèques ou mandat-postes doivent être libellés au nom de la Ligue de hockey mineur de la Côte Nord.
Rationale for change (English)		Raisons du changement (français)
It is sometimes difficult for the League to issue the billing before November 15 th . Therefore, it is unreasonable for the League to expect payment before that date.		Il est parfois difficile pour la Ligue d'émettre les factures avant le 15 novembre. Donc, il n'est pas raisonnable pour la Ligue de s'attendre à recevoir les paiements avant cette date.

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

Ligue de hockey mineur de la Côte Nord

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT

3

AVIS DE MODIFICATION

	Page 9	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
REGULATION 6: TOURNAMENTS	REGULATION/REGLEMENT	REGLEMENT 6: TOURNOIS
6.2	Article / Article	6.2
2	Paragraph/ Alinéa	2
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)
Any team that attends a tournament for which the date was not provided within the time limit prescribed by the League, will be fined \$100.00		Toute équipe qui assiste à un tournoi pour lequel la date n'a pas été fournie en dedans de la limite de temps prescrite par la ligue, sera imposée une amende de 100,00\$.
Proposed wording (English)		Libellé proposé (français)
Any team that attends a tournament for which the date was not provided within the time limit prescribed by the League, will be subject to a fine.		Toute équipe qui assiste à un tournoi pour lequel la date n'a pas été fournie en dedans de la limite de temps prescrite par la ligue, sera imposée une amende.
Rationale for change (English)		Raisons du changement (français)
The amount of fines is discussed within another Regulation		Le montant des amendes est discuté dans un autre règlement.

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

Ligue de hockey mineur de la Côte Nord

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT
4
AVIS DE MODIFICATION

	Page 9	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
REGULATION 6: TOURNAMENTS	REGULATION/REGLEMENT	REGLEMENT 6: TOURNOIS
6.2	Article / Article	6.2
3	Paragraph/ Alinéa	3
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)
Proposed wording (English) No fine will be imposed on any team that submits a late registration for a tournament that is in conflict with the League schedule, upon presentation of the refusal of the organizers of a tournament, in which the team had registered and that the team had included in its registration with the League within the prescribed deadlines, at the start of the season.		Libellé proposé (français) Aucune amende ne sera imposée, à toute équipe qui soumet une inscription tardive à un tournoi qui est en conflit avec l'horaire de la Ligue, sur présentation du refus des organisateurs d'un tournoi, auquel l'équipe s'était inscrite et que l'équipe avait inclus dans son inscription avec la Ligue dans les délais prescrits, en début de saison.
Rationale for change (English) The amount of fines is discussed within another Regulation		Raisons du changement (français) Le montant des amendes est discuté dans un autre règlement.

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

North Shore Minor Hockey League

Ligue de hockey mineur de la Côte Nord

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT

5

AVIS DE MODIFICATION

	Page 12 & 13	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
	REGULATION/REGLEMENT	
	Article / Article	
	Paragraph/ Alinéa	
8 becomes 9 9 becomes 10 10 becomes 11 11 becomes 12	Regulation number change / Changement de numéro de Règlement	8 devient 9 9 devient 10 10 devient 11 11 devient 12
New regulation REGULATION 8: FINES	New regulation number / Nouveau numéro de règlement	Nouveau règlement RÈGLEMENT 8: AMENDES
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)
Proposed wording (English)		Nouveau Libellé proposé (français)
Rationale for change (English) To give a logical order to the text.		Raisons du changement (français) Pour donner un ordre logique au texte.

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

NORTH SHORE MINOR HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT6AVIS DE MODIFICATION

	Page 11	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
REGULATION 7: SCHEDULE	REGULATION/REGLEMENT	REGLEMENT 7: HORAIRE
	Article / Article	
	Paragraph/ Alinéa	
7.6 becomes 8.1 7.7 becomes 8.2 7.8 becomes 8.3	Article number change / Changement du numéro de l'article	7.6 devient 8.1 7.7 devient 8.2 7.8 devient 8.3
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)	Libellé actuel (français)	
Proposed wording (English)	Nouveau Libellé proposé (français)	
Rationale for change (English)	Raisons du changement (français)	
To give a logical order to the text..	Pour donner un ordre logique au texte.	

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

Le 3 mai 2022

AVIS DE MODIFICATION

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

North Shore Minor Hockey League



Ligue de hockey mineur de la Côte Nord

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT

8

AVIS DE MODIFICATION

	Page 10	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
REGULATION 7: SCHEDULE	REGULATION/REGLEMENT	REGLEMENT 7: HORAIRE
7.5	Article / Article	7.5
	Paragraph/ Alinéa	
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)
Except due to bad weather, unavailability of officials or tragedy, a game can't be postponed.		Sauf en raison d'intempérie, indisponibilité des arbitres ou tragédie, une partie ne pourra être remise.
The unavailability of a coach, a goalkeeper or a player, the holding of an exhibition game or a tournament are not valid reasons to postpone a match. (See the Protocol, To cancel a game due to the weather.)		La non-disponibilité d'un entraîneur, d'un gardien de but ou d'un joueur, la tenue d'un match hors-concours ou d'un tournoi ne sont pas des raisons valables pour remettre un match. (Voir le Protocole, Pour annuler une partie en raison de la température.)
Proposed wording (English)		Nouveau Libellé proposé (français)
Except due to bad weather, unavailability of officials, or tragedy or not enough players , a game can't be postponed.		Sauf en raison d'intempérie, indisponibilité des arbitres, ou tragédie ou pas assez de joueurs , une partie ne pourra être remise.
The unavailability of a coach, a goalkeeper or a player, the holding of an exhibition game or a non registered tournament (see Regulation 6.2), are not valid reasons to postpone a match. (See the Protocol, To cancel a game due to the weather.)		La non-disponibilité d'un entraîneur, d'un gardien de but ou d'un joueur, la tenue d'un match hors-concours ou d'un tournoi non-enregistré (voir Règlement 6.2) ne sont pas des raisons valables pour remettre un match. (Voir le Protocole, Pour annuler une partie en raison de la température.)
A team has a valid reason to postpone a game if the number of eligible players in uniform is less than the following:		Une équipe a une raison valable pour remettre une partie si le nombre de joueurs admissible en uniforme est moins que ce qui suit :
U 15 Competitive (A) and U 18 C = 9 + 1		M 15 Compétitif (A) et M 18 C = 9 + 1
U 11 Competitive (A), U 11 C, U 13 Competitive (A), U 13 C and U 15 C = 8 + 1		M 11 Compétitif (A), M 11 C, M 13 Compétitif (A), M 13 C et M 15 C = 8 + 1
However, a team can choose to start a game if it has at least 6 eligible players in uniform. (Hockey Canada Playing Rules, Rule 2.2.a.)		Par contre, une équipe peut choisir de débiter une partie si elle a au moins 6 joueurs admissibles en uniforme. (Règles de jeu de Hockey Canada, Règle 2.2.a.)
Rationale for change (English)		Raisons du changement (français)
To add, in paragraph 1, <i>not enough players</i> , as Hockey New Brunswick (HNB) and Hockey Canada (HC), specify the minimum number of players to start a game.		Pour ajouter, au paragraphe 1, <i>pas assez de joueurs</i> , puisque Hockey Nouveau-Brunswick (HNB) et Hockey Canada (HC), spécifient le nombre minimum de joueurs requis pour débiter une partie.
To specify, in paragraph 2, that it is a <i>Non-Registered</i> tournament, that is considered as a non-valid reason to		Pour spécifier, au paragraphe 2, que c'est un tournoi <i>non-enregistré</i> , qui est considéré comme une raison non valable

postpone a match. To delete, also in paragraph 2, the statement (<i>See the Protocol, To cancel a game due to the weather.</i>) as the Protocol may refer to the Regulation, but the Regulation should not refer to the Protocol. To add a new text specifying the minimum number of players required, per level and category, to start a game. Even though, Article 16.0 of the NB Minor Hockey Council Operations Manual states: <i>A minimum of 6 eligible players in uniform on each team shall be necessary to start a game,</i> and that, Rule 2.2, of the Hockey Canada Playing Rules, state that: <i>A minimum of six eligible players in uniform (not necessarily a goal tender) on each team shall be necessary to start the game</i> for safety reasons, the North Shore Minor Hockey League has adopted, a higher number of players required, during the February 22nd, 2022 meeting and that decision was accepted by Hockey New Brunswick.	pour remettre un match. Pour supprimer, aussi au paragraphe 2, l'énoncé (Voir le Protocole, <i>Pour annuler une partie en raison de la température.</i>) puisque le Protocole peut faire référence au Règlement, mais le Règlement ne devrait pas faire référence au Protocole. Pour ajouter un nouveau texte spécifiant le nombre minimum de joueurs requis, par niveau et catégorie, pour débiter une partie. Bien que, L'article 16.0 du Manuel des opérations du CHMNB stipule : <i>Un minimum de 6 joueurs admissibles en uniforme pour chaque équipe pour débiter un match,</i> et que, la Règle 2.2.a. des Règles de jeu de Hockey Canada, stipule que : <i>Un minimum de six joueurs admissibles en uniforme (n'incluant pas nécessairement un gardien de but) pour chaque équipe est exigé pour débiter un match,</i> pour des raisons de sécurité, la Ligue de Hockey Mineur de la Côte Nord a adopté, un nombre de joueurs requis plus élevé, lors de sa réunion du 22 février 2022 et cette décision fut acceptée par Hockey Nouveau Brunswick.
--	--

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

**NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE**

May 3rd, 2022



**LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD**

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT

9

AVIS DE MODIFICATION

	Page 10	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
REGULATION 7: SCHEDULE	REGULATION/REGLEMENT	REGLEMENT 7: HORAIRE
7.4 changed to 7.6 in Notice of Amendment 7	Article / Article	7.4 changé à 7.6 dans l'Avis de modification 7
	Paragraph/ Alinéa	
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)
Once it is determined that a game must be postponed, the team who is postponing the game, must give a written notice, as soon as possible, to the other team, the Scheduler-Statistician, the President of the League and it's own Community Club Both teams must agree on the new date for the match within 72 hours of the originally scheduled date. This match must be played as soon as possible. Geographically close teams can even play their game on a weekday night. If the home team can't find a venue to play the postponed game, the visiting team may do so. However, the expenses related to the game are the responsibility of the host team which could not find time of ice on its territory. Teams must report all changes in writing to the League's Scheduler / Statistician, with copies to the League President and it's own Community Club. If the two teams can't agree on a date to play the postponed game, the Programmer-Statistician will make the final decision. All regular and playoff games must be played. No cancellation of a game will be allowed. In the case of a team having missed a game on the schedule without a valid reason or without notice, Rule 7.6 will be executed.		Une fois qu'il est déterminé qu'une partie doit être remise, l'équipe qui remet la partie, doit donner un avis écrit, aussitôt que possible, à l'autre équipe, au Programmeur-Statisticien, au Président de la Ligue et à son propre Club Communautaire. Les deux équipes doivent s'entendre sur la date de remise du match dans les 72 heures de la date initialement prévue. Ce match doit être joué le plus tôt possible. Les équipes proches géographiquement peuvent même jouer leur partie un soir de semaine. Si l'équipe locale ne peut trouver un lieu pour jouer le match reporté, l'équipe visiteuse pourrait le faire. Par contre, les frais reliés à la partie reviennent à l'équipe hôte qui n'aura pas pu trouver de temps de glace sur son territoire. Les équipes doivent rapporter tous changements par écrit au Programmeur/Statisticien de la Ligue, avec des copies au Président de la Ligue et à leur propre Club Communautaire . Si les deux équipes n'arrivent pas à s'entendre sur une date pour jouer la partie qui a été remise, le Programmeur-Statisticien prendra la décision définitive. Toutes les parties régulières et de séries éliminatoires doivent être jouées. Aucune annulation d'une partie ne sera permise. Dans le cas d'une équipe ayant manqué une partie à l'horaire sans raison valable ou sans avis, le Règlement 7.6 sera exécuté.
Proposed wording (English)		Nouveau Libellé proposé (français)
Once it is determined that a game must be postponed, the team who is postponing the game, must give a written notice, as soon as possible, to the other team, the Scheduler-Statistician, the President of the League and it's own Community Club Both teams must agree on the new date for the match within 72 hours of the originally scheduled date. This match must be played as soon as possible. Geographically close teams can even play their game on a weekday night. If the home team can't find a venue to play the postponed game, the visiting team may do so. However, the expenses related to the game are the responsibility of the		Une fois qu'il est déterminé qu'une partie doit être remise, l'équipe qui remet la partie, doit donner un avis écrit, aussitôt que possible, à l'autre équipe, au Programmeur-Statisticien, au Président de la Ligue et à son propre Club Communautaire. Les deux équipes doivent s'entendre sur la date de remise du match dans les 72 heures de la date initialement prévue. Ce match doit être joué le plus tôt possible. Les équipes proches géographiquement peuvent même jouer leur partie un soir de semaine. Si l'équipe locale ne peut trouver un lieu pour jouer le match reporté, l'équipe visiteuse pourrait le faire. Par contre, les

host team which could not find time of ice on its territory. Teams must report all changes in writing to the League's Scheduler / Statistician, with copies to the League President and it's own Community Club. If the two teams can't agree on a date to play the postponed game, the Programmer-Statistician will make the final decision. All regular and playoff games must be played. No cancellation of a game will be allowed. In the case of a team having missed a game on the schedule without a valid reason or without notice, Rule 7-6 Regulation 8 will be executed.	frais reliés à la partie reviennent à l'équipe hôte qui n'aura pas pu trouver de temps de glace sur son territoire. Les équipes doivent rapportés tous changements par écrit au Programmeur/Statisticien de la Ligue, avec des copies au Président de la Ligue et à leur propre Club Communautaire . Si les deux équipes n'arrivent pas à s'entendre sur une date pour jouer la partie qui a été remise, le Programmeur-Statisticien pendra la décision définitive. Toutes les parties régulières et de séries éliminatoires doivent être jouées. Aucune annulation d'une partie ne sera permise. Dans le cas d'une équipe ayant manqué une partie à l'horaire sans raison valable ou sans avis, le Règlement 7-6 8 sera exécuté.
Rationale for change (English) To recognize the change in the Regulation numbers	Raisons du changement (français) Pour reconnaître le changement dans la numération des Règlements.

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

**NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE**

May 3rd, 2022



**LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD**

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT

10

AVIS DE MODIFICATION

	Page 11	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
REGULATION 8: FINES	REGULATION/REGLEMENT	REGLEMENT 8: AMENDES
7.6 changed to 8.1 in Notice of Amendment 6	Article / Article	7.6 changé à 8.1 dans l'Avis de modification 6
1	Paragraph/ Alinéa	1
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)
A \$200.00 fine will be assessed to any team not showing for a schedule game without a valid reason or suitable notice. The fine will have to be paid before any of the teams from that community club continues to play in the League. Fines collected will go to the home team to cover their costs. Suspensions may follow to team coaches or managers. The fine must be paid within seven (7) days.		Une amende de 200 \$ sera imposée à toute équipe ayant manqué une partie à l'horaire sans raison valable ou sans avis. L'amende devra être payée avant que les équipes de ce club communautaire continuent à jouer dans la Ligue. Les amendes perçues iront à l'équipe maison pour couvrir leurs frais. Des suspensions pourraient être émises aux entraîneurs et gérants. L'amende doit être payée dans un délai de sept (7) jours.
New proposed wording (English)		Nouveau libellé proposé (français)
A \$200.00 fine will be assessed to any team not showing for a schedule game without a valid reason or suitable notice. The fine will have to be paid before any of the teams from that community club continues to play in the League.		Une amende de 200 \$ sera imposée à toute équipe ayant manqué une partie à l'horaire sans raison valable ou sans avis. L'amende devra être payée avant que les équipes de ce club communautaire continuent à jouer dans la Ligue.
In the case of a visiting team not attending or postponing a scheduled game without a valid reason, the fine collected will go to the home team Community Club, to cover the costs of the Community Club.		Dans le cas d'une équipe visiteur qui ne s'est pas présenté ou a reporté une partie à l'horaire sans une raison valable, l'amende perçue sera versée au Club Communautaire de l'équipe hôte, pour couvrir les frais du Club Communautaire.
In the case of a home team not attending or postponing a scheduled game without a valid reason, the fine collected will go to the League.		Dans le cas d'une équipe hôte qui ne s'est pas présenté ou a reporté une partie à l'horaire sans une raison valable, l'amende perçue sera versée à la Ligue.
The fine must be paid within seven (7) days.		L'amende doit être payée dans un délai de sept (7) jours.
Suspensions may follow to team coaches or managers.		Des suspensions pourraient être émises aux entraîneurs et gérants.
OR		OU
New proposed wording (English)		Nouveau libellé proposé (français)
A \$200.00 fine will be assessed to any team not showing for a schedule game without a valid reason or suitable notice. The fine will have to be paid before any of the teams from that community club continues to play in the League.		Une amende de 200 \$ sera imposée à toute équipe ayant manqué une partie à l'horaire sans raison valable ou sans avis. L'amende devra être payée avant que les équipes de ce club communautaire continuent à jouer dans la Ligue.
In the case of a team not attending or postponing a scheduled game without a valid reason, the fine collected will go to the home team Community Club, to cover the Costs to the Community Club.		Dans le cas d'une équipe qui ne s'est pas présenté ou a reporté une partie à l'horaire sans une raison valable, l'amende perçue sera versée au Club Communautaire de l'équipe hôte, pour couvrir les frais du Club Communautaire.
The fine must be paid within seven (7) days.		L'amende doit être payée dans un délai de sept (7) jours.
Suspensions may follow to team coaches or managers		Des suspensions pourraient être émises aux entraîneurs et gérants.

Proposed wording modified(English) A \$200.00 fine will be assessed to any team not showing for a schedule game without a valid reason or suitable notice. The fine will have to be paid before any of the teams from that community club continues to play in the League. In the case of a visiting team not attending or postponing a scheduled game without a valid reason, the fine collected will go to the home team Community Club, to cover the costs of the Community Club. In the case of a home team not attending or postponing a scheduled game without a valid reason, the fine collected will go to the League. The fine must be paid within seven (7) days. Suspensions may follow to team coaches or managers, at the discretion of the District Director Concerned.	Libellé proposé modifié (français) Une amende de 200 \$ sera imposée à toute équipe ayant manqué une partie à l'horaire sans raison valable ou sans avis. L'amende devra être payée avant que les équipes de ce club communautaire continuent à jouer dans la Ligue. Dans le cas d'une équipe visiteur qui ne s'est pas présenté ou a reporté une partie à l'horaire sans une raison valable, l'amende perçue sera versée au Club Communautaire de l'équipe hôte, pour couvrir les frais du Club Communautaire. Dans le cas d'une équipe hôte qui ne s'est pas présenté ou a reporté une partie à l'horaire sans une raison valable, l'amende perçue sera versée à la Ligue. L'amende doit être payée dans un délai de sept (7) jours. Des suspensions pourraient être émises aux entraîneurs et gérants, à la discrétion du Directeur de District concerné.
Rationale for change (English) To specify, that any team not attending or postponing a game will be assessed a fine and to specify what the fine will be used for. The reason for this amendment is for the Regulation to be a deterrent for a home team to cancel a game without a valid reason.	Raisons du changement (français) Pour spécifier, que n'importe laquelle équipe qui ne s'est pas présenté ou a reporté une partie se verra décernée une amende et a quoi va servir l'amende. La raison pour cette modification est que le Règlement soit une dissuasion pour une équipe hôte d'annuler une partie sans raison valable.

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
			✓	

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

NORTH SHORE MINOR
HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE
LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT
11
AVIS DE MODIFICATION

	Page 12	
SECTION III – REGULATIONS	SECTION / PARTIE	PARTIE III - REGLEMENTS
9 changed to 10 in Notice of Amendment 5	REGULATION/REGLEMENT	9 changé à 10 dans l’Avis de modification
	Article / Article	
	Paragraph/ Alinéa	1
Regulation 10: League Championships	Regulation name change / Changement de nom de Règlement	Règlement 10: Championnats de Ligue
Patrice Godin	Mover / Proposé par	Patrice Godin
Marcel Leblanc	Seconder / Appuyé par	Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)
New proposed wording (English)		Nouveau libellé proposé (français)
Rationale for change (English)		Raisons du changement (français)
To specify the proper name for the Regulation.		Pour spécifier le bon nom pour le Règlement.

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
		√		

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l’Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

NORTH SHORE MINOR HOCKEY LEAGUE

May 3rd, 2022

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE LA CÔTE NORD

Le 3 mai 2022

NOTICE OF AMENDMENT		12	AVIS DE MODIFICATION	
		Page 12		
SECTION III – REGULATIONS		SECTION / PARTIE		PARTIE III - REGLEMENTS
9 changed to 10 in Notice of Amendment 5		REGULATION/REGLEMENT		9 changé à 10 dans l’Avis de modification 5
9.1 changed to 10.1 in Notice of Amendment 5		Article / Article		9.1 changé à 10.1 dans l’Avis de modification 5
		Paragraph/ Alinéa		1
Patrice Godin		Mover / Proposé par		Patrice Godin
Marcel Leblanc		Seconder / Appuyé par		Marcel Leblanc
Current wording (English)		Libellé actuel (français)		
The playoff schedules must be discussed during a meeting, in the Fall (see League Playoffs Guidelines). For U11 Comp and C, year-en tournaments will be held during the weekend following the last weekend of March break. For the U13 C, U15 C and U18 C, if time and ice availability permit, year-end tournaments will be held no later than 4 weeks prior to the Provincial Championships. For U13 and U15 Comp, this falls under the responsibility of the District Directors. (2021/05/04)		Les horaires des séries éliminatoires doivent être discutés au cours d'une réunion, à l'automne (voir Lignes directrices des séries éliminatoires). Pour les M11 Comp et C, des tournois de fin de saison auront lieu la fin de semaine suivant la dernière fin de semaine du congé de mars. Pour les M 13 C, M 15 C et M 18 C, si le temps le permet, des tournois de fin de saison auront lieu au plus tard 4 semaines avant les Championnats Provinciaux. Pour les M 13 et M 15 Comp. cette responsabilité incombe aux Directeurs de District. (04/05/2021)		
New proposed wording (English)		Nouveau libellé proposé (français)		
The playoff schedules League Championships must be discussed during a meeting, in the Fall. (see League Playoffs Guidelines). For U11 Comp and C, year-end tournaments will be held during the weekend following the last weekend of March break. The winners of the year-end tournaments will be the League champions. If there is no year-end tournament, the winners of the regular season will be the League champions. The host community clubs for the year-end tournaments must be discussed during a meeting, in the fall. For the U13 C, U15 C and U18 C, if time and ice availability permit, year-end tournaments will be held no later than 4 weeks prior to the Provincial Championships, the League champions will be the winners of the regular season and must be determined within the prescribed time in the NBMHC PROVINCIAL AND ZONE CHAMPIONSHIP REGULATIONS. For U13 and U15 Comp, this falls under the responsibility of the District Directors. The details for each level and category will be transcribed in the League Championships and End of Season Guidelines document.		Les horaires des séries éliminatoires Championnats de Ligue doivent être discutés au cours d'une réunion, à l'automne (voir Lignes directrices des séries éliminatoires). Pour les M11 Comp et M 11 C, des tournois de fin de saison auront lieu la fin de semaine suivant la dernière fin de semaine du congé de mars. Les gagnants des tournois de fin de saison seront les champions de la Ligue. S'il n'y a pas de tournoi de fin de saison, les champions de la saison régulière seront les champions de la Ligue. Les clubs communautaires hôte des tournois fin de saison doivent être discutés au cours d'une réunion, à l'automne. Pour les M 13 C, M 15 C et M 18 C, si le temps le permet, des tournois de fin de saison auront lieu au plus tard 4 semaines avant les Championnats Provinciaux, les champions de la ligue seront les champions de la saison régulière et devront être désignés dans les délais prescrits dans les RÈGLEMENTS DU CHMNB POUR LES TOURNOIS ZONES ET LES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX. Pour les M 13 et M 15 Comp. cette responsabilité incombe aux Directeurs de District. Les détails pour chaque niveaux et catégories seront transcrit dans le document Lignes Directrices Championnats de Ligue et Fin de Saison.		

Proposed wording modified(English) The playoff schedules League Championships must be discussed during a meeting, in the Fall. (see League Playoffs Guidelines). For U11 Comp and C, year-end tournaments will be held after during the weekend following the last weekend of March break. The winners of the year-end tournaments will be the League champions. If there is no year-end tournament, the winners of the regular season will be the League champions. The host community clubs for the year-end tournaments must be discussed during a meeting, in the fall. For the U13 C, U15 C and U18 C, if time and ice availability permit, year-end tournaments will be held no later than 4 weeks prior to the Provincial Championships, the League champions will be the winners of the regular season and must be determined within the prescribed time in the NBMHC PROVINCIAL AND ZONE CHAMPIONSHIP REGULATIONS. For U13 and U15 Comp, this falls under the responsibility of the District Directors. The details for each level and category will be transcribed in the League Championships and End of Season Guidelines document.	Libellé proposé modifié (français) Les horaires des séries éliminatoires Championnats de Ligue doivent être discutés au cours d'une réunion, à l'automne (voir Lignes directrices des séries éliminatoires). Pour les M11 Comp et M 11 C, des tournois de fin de saison auront lieu après la fin de semaine suivant la dernière fin de semaine du congé de mars. Les gagnants des tournois de fin de saison seront les champions de la Ligue. S'il n'y a pas de tournoi de fin de saison, les champions de la saison régulière seront les champions de la Ligue. Les clubs communautaires hôte des tournois fin de saison doivent être discutés au cours d'une réunion, à l'automne. Pour les M 13 C, M 15 C et M 18 C, si le temps le permet, des tournois de fin de saison auront lieu au plus tard 4 semaines avant les Championnats Provinciaux, les champions de la ligue seront les champions de la saison régulière et devront être désignés dans les délais prescrits dans les RÈGLEMENTS DU CHMNB POUR LES TOURNOIS ZONES ET LES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX. Pour les M 13 et M 15 Comp, cette responsabilité incombe aux Directeurs de District. Les détails pour chaque niveaux et catégories seront transcrit dans le document Lignes Directrices Championnats de Ligue et Fin de Saison.
Rationale for change (English) For U11 Comp and C, to state an alternate method of determining the League Champions, if there is no year-end tournaments. For the U13 Comp, U 13 C, U 15 Comp, U 15 C and U18 C, to state that we are eliminating the possibility of holding year-end tournaments. The last paragraph of the original version, regarding U 13 Comp and U 15 comp, is being eliminated, as it does not pertain to League responsibility.. To specify that the details about League championships will be stated in the League Championships and End of Season Guidelines document.	Raisons du changement (français) Pour les M11 Comp et M 11 C, afin de stipuler une méthode alternative pour déterminer les champions de la Ligue si il n'y a pas de tournois de fin de saison. Pour les M 13 Comp, M 13 C, M 15 Comp et M 18 C, pour stipuler que nous éliminons la possibilité de tenir des tournois de fin de saison. Le dernier paragraphe de la version originale, en ce qui a trait aux M 13 Comp et M 15 Comp, est éliminé, puisqu'il ne s'agit pas de la responsabilité de la Ligue. Pour spécifier que les détails au sujet des championnats de la Ligue seront énoncés dans les Lignes Directrices Championnats de Ligue et Fin de Saison.

Withdrawn Retirée	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried as Amended Accepté tel que modifié	Defeated Défait
			√	

A Notice of Motion of such amendment is given in writing at least seven (14) days before the Annual General Meeting to the Secretary-Treasurer.

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.



AVIS DE MODIFICATION

Un avis de modification doit être remis par écrit au moins sept (14) jours avant l'Assemblée générale annuelle au secrétaire-trésorier.

